

# COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

## Délibération N°20260226

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six février à 19h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Bessé sur Braye en séance publique sous la Présidence de Monsieur LEROY Michel.

### Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, DUPIN Christian, FLAMENT Dominique, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, GUIBERT Cédric, LABURTHER-TOLRA Benjamin, LACOCHE Jacques, LEBERT Philippe, LEDIEU Christophe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MORIN Sébastien, NICOLAÏ Christophe, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, NELET Annie, PRIEUR Sergine, RENARD Candy, ROUGET Anne-Marie, STERBA Éléonora, membres titulaires,
18 février 2026	
Date d'affichage	
18 février 2026	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 34	
Votants : 37	

### Étaient excusés :

Mme GAUTIER Cindy donne pouvoir à M. LEDIEU Christophe  
M. MASSÉ Nicolas donne pouvoir à Mme BRIGANT Nicole  
M. MERCIER Marc donne pouvoir à Mme MENU Catherine  
M. CHÉRON Michel  
M. FOUCAULT Yves  
M. JAMOIS Xavier  
M. PARIS Hubert  
M. POTTIER Louis

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-200072692-20260226-20260226-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2026

Monsieur GAUTHIER Renaud est nommé secrétaire de séance.

**OBJET :**

**PETITE ENFANCE**

**Demandes de subventions d'investissement  
et de fonctionnement 2026 auprès de la CAF**

Monsieur le Président informe que la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de la Sarthe propose une aide à l'investissement et une aide au fonctionnement pour les structures et services petite enfance.

Les aides à l'investissement peuvent atteindre 30 % HT (35% en FRR) et jusqu'à 80% HT dans le cadre du Fonds de modernisation des établissements, afin de favoriser la pérennité de l'offre d'accueil des EAJE (bâtiments anciens), et son adaptation aux exigences réglementaires. A ce titre, les projets 2026 du Relais petite enfance et du Multi-accueil Le Jardin des Sens sont susceptibles d'être éligibles :

			Subventions sollicitées Caisse d'allocations familiales	
Dépenses		HT/TTC	%	Montant
<b>Relais petite enfance mobilier</b> : 2 assises adulte atelier, tables et chaises enfants, extension du bureau de l'animatrice pour faciliter les RDV famille, desserte atelier sur roulettes pour faciliter l'itinérance du matériel en atelier, 1 tapis, 1 toboggan mobile extérieur RPE Saint-Calais (495,60€ +86.85€+148.33€+301.31€)	1 032,09€	HT	35%	361,23€
<b>Relais petite enfance</b> : Flockage véhicule	320€	HT	35%	112€
<b>Travaux Multi-accueil</b> le Jardin des Sens : remplacement du plan de change (7 364,82€ TTC)	6 137,35€	HT	80%	4 909,88€
<b>Travaux Multi-accueil</b> le Jardin des Sens mise aux normes portes : installation de hublots (258€)	258€	HT	80%	206,4€
<b>Travaux Multi-accueil</b> le Jardin des Sens mise aux normes portes : remplacement des poignées de portes et mise en hauteur (95.94€ +143.82€)	239,76€	HT	80%	191,80€
<b>Travaux Multi-accueil</b> le Jardin des Sens (Allée bétonnée (184.10€) et revêtement gazon (187,25€) dans la cour du multi accueil)	371,35€	HT	80%	297.08€
<b>Mobilier et matériel Multi accueil</b> (fauteuil adulte (85.82€), fauteuil pro salle de sieste (101.70€), mobilier enfant extérieur (461€), enceinte Bluetooth (31.67€), crêpière (25.72€))	705.91€	HT	80%	564,72€
<b>Matériel informatique</b> Ctg, remplacement du matériel obsolète qui ne peut basculer en Windows 11 et investissement poste de travail (station, clavier/souris)	1 090,07€	HT	35%	381,52€
<b>TOTAL</b>	<b>10 154,53€</b>			<b>7 024.63€</b>

Les projets des services petite enfance, notamment dans le cadre de la Semaine Nationale de la Petite enfance et de l'accompagnement des MAM peuvent bénéficier de l'aide au fonctionnement. Le Relais petite enfance communautaire se montre porteur de cet évènement fédérateur sur le territoire depuis plusieurs années. L'aide au fonctionnement, dans ce cadre, peut atteindre 30 % HT et jusqu'à 35% HT en FRR. La demande de subvention CAF sera complétée d'une demande auprès de la MSA dans le cadre du dispositif Grandir en milieu rural.

**Pour la semaine Nationale de la Petite Enfance**

			Subventions sollicitées Caisse d'allocations familiales	
Dépenses SNPE		HT/TTC	%	Montant
Intervenants (cirque, kinésiologie, sophrologie) et location de matériel à la ludothèque	2798€	TTC	35 %	979€
Part salaire agent (communication)	200€	TTC	35%	70€
<b>TOTAL</b>			35%	1 049€

**Pour l'accompagnement des MAM**

			Subvention sollicitée Caisse d'allocations familiales	
Dépenses SNPE	Estimation 2026	HT/TTC	%	Montant
Accompagnement des MAM (suite FIPE)	35 000€	TTC	40 %	14 000€

L'accompagnement des MAM fait l'objet dans le cadre du Fond d'innovation petite enfance depuis 2023 d'un soutien financier de l'Etat à hauteur de 40% en complément du soutien financier de la Caf à hauteur de 40%. La CCVBA est constituée en groupement de commande avec les communes qui ont pris part à l'accompagnement (Lavaré, Semur-en-vallon, Vibraye).

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

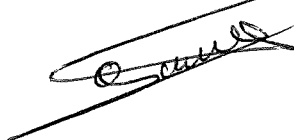
- **APPROUVE** les projets précités et les modalités de financement exposées ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à déposer les dossiers de demande de subvention d'investissement, de fonctionnement auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.  
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 26 février 2026

Le secrétaire de séance,

Renaud GAUTHIER



Le Président,

Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des  
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE  
10, Rue Saint-Pierre  
72120 SAINT-CALAIS